

Après une assez longue discussion, on en vient aux conclusions suivantes, savoir :

Que l'assemblée 1° approuve sans restriction la première et la quatrième de ces résolutions ;

2° Qu'elle ne juge pas à propos d'émettre aucune opinion quant à ce qui fait l'objet de la deuxième résolution ;

3° Qu'elle approuve la première partie de la troisième résolution, mais non la dernière-partie qui suggère un changement dans le mode actuel de distribution des fonds destinés à l'enseignement primaire.

*De l'enseignement des leçons de choses. Ce que l'on doit entendre par cet enseignement. Temps que l'on doit y consacrer dans les différents cours primaires (1)*

(Discussion continuée)

M. l'inspecteur Carot s'exprime comme suit :

Pour réveiller l'intelligence de ces jeunes enfants et développer leur jugement, il importe de contracter envers eux, dès leur début à l'école, la louable habitude de donner des *leçons de choses*.

La tâche en sera facile, croyez moi.

Nous ne devons pas ignorer que le caractère fondamental des leçons de choses a pour effet d'attirer l'attention de l'enfant, en excitant assez facilement sa légitime curiosité, sur une foule de sujets pratiques, intéressants pour la plupart, et dont il a déjà certaines notions élémentaires.

Les objets que nous mettons sous les yeux, de l'élève et dont nous faisons l'historique et la peinture, sont bien propres à lui fournir une association d'idées nouvelles que son intelligence saisit et comprend sans peine.

D'ailleurs, la forme variée que l'instituteur doit savoir donner à ses leçons, ajoute encore à la valeur de cet enseignement, qui captive à un si haut point l'attention et l'esprit des élèves, et favorise de même par un choix d'images claires et bien définies, l'amour instinctif des choses qui frappent leurs sens.

Mon expérience personnelle dans l'enseignement m'a convaincu depuis plusieurs années que les leçons de choses ont pour effet encore de graver profondément dans l'esprit des élèves un grand nombre de connaissances usuelles et pratiques, de les familiariser conséquemment avec les choses d'actualité, c'est-à-dire de la vie.

Je crois donc que la meilleure gymnastique intellectuelle consiste dans la pratique constante de l'enseignement des leçons de choses en présence de toute la classe.

Cependant, on voit malheureusement des instituteurs dont les connaissances, le dévouement et les aptitudes professionnelles ne sauraient être mis en doute, se montrer, à notre grave étonnement, antipathiques à l'enseignement des leçons de choses.

Leurs élèves, il est vrai, font des progrès, parfois très sensibles, soit en grammaire, arithmétique, histoire, etc., etc. ; mais s'agit-il de sciences naturelles (notions élémentaires), de connaissances usuelles, ils sont d'une ignorance regrettable. Un résultat aussi pitoyable ne peut être attribué qu'à l'insouciance, à la routine de ces maîtres qui ne sont pas et qui ne veulent pas se tenir à la hauteur de leur noble position.

Voilà la vérité.

Dans bien des cas cependant, j'aime à croire qu'il n'y a pas toujours indifférence ou mauvaise volonté de la part du maître ou de la maîtresse. Je sais bien que le temps à consacrer pour chaque branche est limité. C'est pour cette raison, je suppose, que certains instituteurs savent bannir de leur école tout enseignement de leçons de choses. On a certainement tort d'agir ainsi. On devrait, au contraire, considérer cet enseignement comme un moyen tout à fait propre de faire d'abord diversion à la monotonie de la classe, et en second lieu d'intéresser encore vivement les élèves, même quand la classe touche à sa fin, moment où l'enfant, fatigué, semble se laisser dominer par le dégoût et l'ennui, sinon par un certain esprit de dissipation. L'effet sera alors magique ; tout rentrera dans l'ordre le plus parfait, grâce à l'influence d'une courte leçon de choses préparée d'avance avec soin.

Un tel exercice aurait l'avantage de relâcher, de reposer les facultés de l'enfant qui, à ce moment de la journée, ne pense qu'au toit paternel, ressent les atteintes de la faim et ne soupire qu'après sa liberté. De cette façon la sérénité, l'amour du devoir, le goût de

(1) Voir le dernier rapport du secrétaire, juillet 1897.